

Le CNRS en péril

Le CNRS risque d'être fortement affaibli par le projet de loi du gouvernement. Il est aussi déstabilisé en interne par la mise en œuvre de la réforme. Lorsque celle-ci a été adoptée par le Conseil d'administration du 19 mai dernier, le SNCS avait voté contre car la logique administrative primait sur la logique scientifique. Le SNCS considère que la force du CNRS repose sur les départements scientifiques qui mettent en œuvre la politique décidée par le Conseil d'administration, les laboratoires et le Comité national chargé d'évaluer cette politique ainsi que les structures et les personnels. La mise en place des DIR (directeurs interrégionaux) serait une bonne chose si ces derniers contribuaient à assurer une représentation du CNRS en régions tout en améliorant le fonctionnement des départements scientifiques. Tel n'est pas le cas. Tout est fait pour marginaliser le rôle des départements scientifiques. Le texte voté le 19 mai permet une autre application de la réforme. Le SNCS est opposé à tout passage en force pour la mise en œuvre de cette réforme.

Par Jacques Fossey, secrétaire général du SNCS-FSU

Le SNCS était largement opposé au projet de réforme du CNRS développé dans le texte du 1^{er} mars 2004. Nous avons même demandé son retrait. Les membres du Conseil d'administration du CNRS ont eu de nombreuses interrogations sur la réforme. Le compromis du 19 mai, que le SNCS n'a pas approuvé, a été obtenu car le représentant du gouvernement a décidé de soutenir la réforme.

Le CNRS joue un rôle majeur dans l'organisation de la recherche française. Et, il est clair que la relation CNRS-universités est une question centrale qui n'est toujours pas réglée. Ce partenariat scientifique et organisationnel fonctionne correctement au niveau des unités. On ne peut pas dire la même chose des instances dirigeantes. La CPU ne rêve que d'un CNRS agence de moyen et d'un Comité national qui ne s'occupe que des chercheurs. La direction du CNRS ne voudrait plus affecter ses chercheurs dans les unités Inserm et souhaiterait se séparer des chercheurs Inserm présents dans ses unités alors que, dans les unités, la collaboration entre les personnels des deux organismes est un succès.

Nous avons maintes fois rappelé que la réussite du CNRS s'appuie sur trois piliers : les départements scientifiques, les laboratoires et le Comité national.

Les départements scientifiques sont les lieux privilégiés où s'élabore la politique scientifique par champ disciplinaire. Ils doivent contribuer aux développements de l'interdisciplinarité qui ne peut que s'appuyer sur les disciplines. Nous avons préconisé de réactiver, sous une forme à rediscuter, les anciens Programmes interdisciplinaires de recherche (PIR). Malheureusement, nous n'avons pas été entendus.

Pour améliorer le fonctionnement des départements, nous avons proposé et obtenu la mise en

place de vrais Conseils scientifiques de département (CSD), lieux où doit s'élaborer la politique scientifique de chaque département. Le rôle de ces CSD doit être renforcé.

Il est nécessaire que la direction du CNRS ait des représentants en régions (DIR, directeurs interrégionaux) chargés de discuter de la politique scientifique de l'établissement avec toutes les composantes locales. Ces DIR ne doivent pas se substituer aux directeurs de département mais être à leur service.

La recherche se fait dans des laboratoires. Leur création ne peut résulter que d'un complet accord entre les différents personnels qui les composent. Les regroupements autoritaires, décidés par la hiérarchie, sur une logique administrative et non sur une problématique scientifique, est à bannir.

Le Comité national est essentiel pour assurer le lien entre les directions et les laboratoires. Ce rôle est généralement reconnu par tous, ce qui ne signifie pas que des réformes ne soient pas nécessaires notamment pour prendre en compte l'évaluation de l'ensemble des unités. Avec le projet d'AER (Agence d'évaluation de la recherche), le gouvernement tire une balle dans le pied du Comité national. La CPCN (Conférence des présidents du Comité national) envisage une réunion plénière du Comité national pour le 9 décembre.

Le CNRS est donc à la croisée des chemins. Il est attaqué par le projet de loi (mise en place de l'ANR, de l'AER et des Campus de recherche), par la CPU et par la réforme administrative de son directeur général qui déstabilise son organisation interne tout en disant qu'il veut sauver le CNRS (sic).

Le sauvetage du CNRS se fera si tout le monde, du ministre au chercheur de base, se mobilise.